



# Montfaucon

## FÉVRIER 2022

# Infos

## Éditorial

### PARLER DE 2022

Au cours de la traditionnelle soirée, de tout début d'année, soirée des vœux, il est de coutume de faire part des dossiers qui seront portés par le conseil municipal.

Après 2020 et 2021, rebelote en 2022, la COVID 19 ne se lasse pas de perturber notre vie sociale et nous a privés de cette rencontre.

Bien qu'elle ne soit en rien centre de soins, la mobilisation communale sera encore forte pour le périscolaire qui doit faire face aux vicissitudes de l'activité scolaire.

Jusqu'à ce jour, le service a fait face avec beaucoup de professionnalisme pour accueillir les enfants. Au cours de longues semaines, je suis sûr qu'avec l'adjointe, nos personnels mettront beaucoup de cœur à l'ouvrage pour répondre aux besoins des familles.

Dans ce numéro, nous abordons, à nouveau, la problématique des dépérissements forestiers, mais aussi de beaucoup, beaucoup trop d'autres arbres dans d'autres situations. Nos employés seront appelés pour de nombreuses interventions de sécurité ou de dégagement d'itinéraires.

Des dossiers, des chantiers ont été ouverts en 2021. Tous l'ont été par des décisions consensuelles du conseil municipal. Il est important de le dire : pas de heurts, pas d'éclats... des échanges, des discussions responsables alimentés dès le travail en comité consultatif/commission.

Ce travail de tout le conseil municipal, je dis bien par toutes et tous, vers des consensus est de bonne augure.

L'indispensable dossier d'évolution de la mobilité, sur lequel pèse l'intercommunalité, n'est pas prêt de se refermer. Dès le printemps, permises par le beau temps, les décisions déjà prises vont se concrétiser notamment, la matérialisation de la zone 30 et l'expérimentation d'itinéraires vélos.

Trois dossiers d'urbanisme-bâtiments engagés (entre autres) vont mobiliser nos énergies :

- l'évolution - restructuration de notre salle d'accueil (voir article page 4) avec l'objectif de désigner trois équipes de maîtrise d'œuvre, appelées à proposer un projet en début d'été et un choix de projet en début d'automne.

- la création des deux cellules commerciales du 46, rue du Comté de Montbéliard, et l'accompagnement de candidat(e)s intéressé(e)s par ces lieux d'activités nouvelles ou déplacées. Déjà la maîtrise d'œuvre est à l'ouvrage.

- l'aménagement de l'entrée du village, par la rue du Comté de Montbéliard, avec la détermination de réaliser un espace de services et d'activités.



Cet aménagement situé en toute limite avec la commune de Morre, sera mené dans le cadre d'une réflexion urbanistique avec notre commune sœur.

Engagée depuis longtemps, perturbée par la prise de compétence légale par GB Métropole, l'extension du cimetière sera achevée en fin d'année. Notre cimetière retrouvera un paysage de quiétude retrouvée. De nombreuses familles, très attachées à notre cimetière, l'attendent.

Les dossiers de patrimoine (NB : il est tellement riche) ouverts sont nombreux. Quelques-uns vont trouver concrétisation, d'autres repris avec détermination et au premier rang desquels « Le Château ». D'autres pointent le bout de leurs dégradations : le lavoir de la Chaintre, la Vierge d'entrée du village...

Dans l'intercommunalité encore, des chantiers vont être menés à bien : travaux annuels de voiries (Falaise – Principauté d'Orange et peut-être plateau-ralentisseur rue du Comté de Montbéliard) et le remplacement de la pelouse synthétique du stade de Gennes.

Comme le dernier conseil l'a décidé, le Comité Consultatif « Bien vieillir ensemble » doit faire des propositions d'actions, dont certaines devront être mises en œuvre dès cette année.

Nos aîné(e)s ont cité entre autres des bancs, si possible ombragés.

À ce titre, les plantations du quartier de La Machotte vont être achevées dans les prochains jours.

Donc du travail, si vous en doutiez, pour tenir « éveillé » s'il en était besoin, le conseil municipal, les commissions et les comités consultatifs et nos services municipaux.

Pierre CONTOZ, Maire

# LE PLASTIQUE : QUELLES SOLUTIONS ?

Cela fait longtemps que nous connaissons l'impact dévastateur de la pollution plastique.

Il n'existe pas de solution miracle, mais des solutions plus durables en adoptant des comportements soutenables.

Au-delà du recyclage qui n'est pas une solution entièrement satisfaisante en matière de plastique, nous pouvons nous fixer des objectifs en terme de réduction de consommation de plastique, quelle que soit la solution envisagée.

## 12 conseils pour diminuer l'utilisation du plastique :

1 – Consommez l'eau du robinet. À raison d'un litre d'eau par jour, on produit 15 kg de déchets plastique par an, rien qu'en bouteilles.

De plus, il existe des carafes filtrantes, gourdes, machines à gazéifier... qui permettent de mettre un frein à l'usage des bouteilles en plastique.

2 – Achetez en vrac afin de diminuer significativement les emballages en emmenant avec vous sachets en tissus, sachets réutilisables...

3 – Au sujet des cosmétiques :

Préférez les cosmétiques solides : shampoing, savon, déo, dentifrice...

Utilisez des produits capillaires sans ingrédient à base de plastique comme le silicone ou le pétrole.

Excluez le micro-plastique de vos soins de beauté, sans micro fibres exfoliantes.

4 – Choisissez les grands conditionnements. Exemple : le riz en vrac est 15% moins cher avec 0 déchet.

5 – Utilisez des produits rechargeables (liquide vaisselle, lessive) et réutilisables (lingettes démaquillantes, pailles, vaisselles, touillettes...)

6 – Ayez toujours un sac réutilisable à portée de mains.

7 – Dites non aux rasoirs en plastique jetables, préférez les rasoirs électriques ou à lames interchangeables.

8 – Privilégiez les isolants en laine de bois, en cellulose, en chanvre.

9 – Choisissez les produits plus vertueux en matière d'emballage.

10 – Évitez d'utiliser casseroles et ustensiles de cuisine antiadhésifs en téflon. Ce matériau se décompose en micro-plastiques qui se retrouvent dans nos cours d'eau et nos océans.

11- Dites non aux paillettes en micro plastique qui peuvent se retrouver dans les cours d'eau et être ingérées par les poissons.

12 – Lavez et réutilisez vos sachets en plastique (congélation, cornets...) pour allonger leur « durée de vie ».

En tant que consommateur, nous avons le pouvoir d'influencer les fabricants à travers nos habitudes de consommation, pour le bien de notre environnement, de nos océans, de notre santé et celle de nos enfants.



**Réduire les quantités  
de plastique, c'est  
RÉALISTE  
et  
NÉCESSAIRE**

Pour la commission Environnement, Catherine PARDONNET

# PAROLE LIBRE DES ÉLU.E.S

## SOLIDARITÉ VILLAGEOISE

En ce début d'année 2022, imaginons la vie après la COVID hivernale. Plusieurs constats :

- Nombreux sont ceux qui se rendent au cinéma ou autre sortie culturelle, avec leur voiture, seul(e) ou en couple.
- Quelques personnes ne sont pas motorisées, ne conduisent plus ou trouvent regrettable de ne pas faire profiter à d'autres une ou des places disponibles.
- Aujourd'hui, au vu de la situation climatique, il est urgent de revoir nos pratiques, d'inventer, afin de réduire la charge de CO2 liée au transport.

Et si nous mutualisons les moyens ?

Une proposition : créons un groupe sur une application mobile, gratuite, permettant d'échanger des messages textuels, du type « WhatsApp » ou autre, ayant pour thème « sorties culturelles » sur laquelle les uns proposeraient une, deux ou trois places disponibles dans leur voiture, précisant par exemple une sortie cinéma, le film en vue, la date et l'heure choisie. D'autres personnes intéressées par ce projet pourraient alors répondre à cette proposition et ainsi faire voiture commune. Au-delà de la voiture partagée, une ouverture relationnelle, le plaisir d'être et de faire ensemble, et le partage intergénérationnel seraient au rendez-vous.

Afin d'avoir un état des lieux plus éclairé, je vous propose de me contacter par tel : 07 68 38 30 38 ou sur ma boîte mail : [catherinepardonnet@orange.fr](mailto:catherinepardonnet@orange.fr), précisant si vous êtes intéressé(e) par cette proposition en tant que « covoitureur(se) », « usager » ou les deux.

Vous serez informés de la suite de cette « aventure collective » après réception et étude de vos réponses.

« La solidarité est la tendresse des peuples » T. BORGE  
Catherine PARDONNET « Ver(t)s l'avenir »

## Nourrir les animaux dans les prés : bonne ou mauvaise idée ?

Amis promeneurs, nous avons la chance de pouvoir admirer sur notre commune des chevaux, des ânes et même des lamas.

Moi-même propriétaire de chevaux chemin du Mont, je vois régulièrement des passants apporter du pain, des légumes et autres nourritures. Même si cela part d'un bon sentiment, pour certains chevaux, un régime alimentaire strict doit être respecté pour leur santé.



Ce n'est pas parce que ces animaux sont seuls dans leurs prés qu'ils n'ont pas un propriétaire qui vient les nourrir et prendre soin d'eux chaque jour.

Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas beaucoup d'herbe ou pas de foin dans leurs prés qu'ils meurent de faim.

Leur gourmandise n'a pas de limite et ils accepteront volontiers vos offrandes sans avoir conscience que cela peut être dangereux pour eux, voire même mortel.

Le plus raisonnable est donc de s'abstenir de nourrir les animaux que l'on croise au détour d'une promenade et de se contenter d'une caresse (s'ils en sont demandeurs) qui, elle, ne mettra jamais leur vie en danger.

De même que, pour votre sécurité, il ne faut jamais entrer dans les pâtures des animaux.

Merci pour eux.

Gaelle AUFFRET

« Expérience et ambition pour vivre ensemble »

## RÉNOVATION-EXTENSION DE LA SALLE D'ACCUEIL... CELA VA S'ACCÉLÉRER

C'est un dossier important que tout le conseil veut porter avant la fin du mandat, sachant qu'un dossier de faisabilité, réalisé avec l'appui des services de GB Métropole assistant de maîtrise d'ouvrage (notamment sur les capacités budgétaires de la commune), a été validé par le conseil à la toute fin du précédent mandat.

À mes côtés, trois adjoints sont plus spécialement en charge de ce dossier : Hervé TOURNOUX pour les aspects Urbanisme-Construction, Vincent GIRARD, pour les aspects concertation, et Corinne PETER, pour les besoins du périscolaire devant être largement pris en compte.

Cet important équipement est situé dans un secteur du PLU où le règlement impose l'élaboration « d'un Plan d'Aménagement d'Ensemble de la vaste zone : PAE ».

Cette mission a été confiée à l'Agence d'Urbanisme de Grand Besançon Métropole qui a présenté ses propositions au conseil municipal le 15 décembre dernier, lors d'un échange consensuel.

Après quelques ajustements, ce PAE sera adopté et s'imposera.

Déjà, les associations sont mobilisées afin que leurs conseils d'administrations ou bureaux réfléchissent aux besoins associatifs futurs.

Sur la base de l'élaboration d'un pré-cahier des charges dont la rédaction débute (il prendra bien en compte : l'accessibilité PMR et les réglementations multiples, les indispensables isolation-économie d'énergie, le confort et la qualité d'usages et les besoins nouveaux), une concertation large sera organisée.

Il est évident que tous les besoins (notamment ceux qui pourraient trouver réponse dans l'intercommunalité) ne pourront être satisfaits, les capacités financières de la commune étant un autre facteur déterminant.

Je souhaite qu'à cette grande occasion, fonctionne une grande démocratie participative raisonnable.

Pierre CONTOZ, Maire

# AU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

– Séance du 25 janvier 2022 –  
Secrétaire de séance : Hervé TOURNOUX

## DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN MATIÈRE DE DROIT DES SOLS

### Permis de construire

Sébastien PANTALEO, reconstruction après incendie.

### Déclarations préalables accordées

Nicolas DESCOURVIERES, réfection de toiture, création lucarne et véranda.

Commune de Montfaucon, mise en conformité handicapés WC publics place de la Grâce Dieu, salle de la Laiterie et parvis église.

Philippe MAIRE, pose d'un portail.

Emmanuel MEYER, ravalement et isolation de façades.

## AUTRE DÉCISION PRISE PAR LE MAIRE

Attribution d'une concession de 30 ans au cimetière, 4 places, famille MENEVEAU

## AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

### INSEE – Population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Population municipale : 1 570

Population comptée à part : 49

Population totale : 1 619

### Aide à Semons L'Espoir : communes solidaires

La commune soutiendra l'association dans son projet d'extension de la Maison des Familles, au CHU Jean MINJOZ à hauteur de 400 euros.

### Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles

Pour se mettre en conformité avec la loi, il est décidé d'adhérer au dispositif mutualisé proposé par l'Agence Départementale d'Appui aux Territoires.

Montant : 1<sup>ère</sup> phase 960 euros, phase ultérieure annuelle 1 080 euros.

### Versement de contributions partenariales dues

- 250 euros à Société d'Histoire Naturelle du Doubs pour Salon du Champignon

- 250 euros à Batterie Fanfare de Saône pour manifestation du 11 novembre

- 518 euros à Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté pour solde de l'étude « Pâturages »

### Tarifs de Concessions au cimetière –EXTENSION -

Il est rappelé que dans la partie extension, les caveaux et cavurnes seront pré-édifiés.

Concession de 30 ans : caveau 4 places 2 365 euros, caveau de 2/3 places 2 160 euros, cavurne 640 euros

Concession de 50 ans : caveau 4 places 2 930 euros, caveau de 2/3 places 2 725 euros, cavurne 980 euros

### Calendrier budgétaire

Mardi 22 février : commission budgétaire

Mardi 1<sup>er</sup> mars : débat d'orientation budgétaire au conseil municipal

Mardi 5 avril : conseil municipal d'examen, vote comptes de gestion et administratif, vote des budgets

### Adhésion au groupement de commande SYDED-Granulés bois

Compte tenu de l'intérêt économique et de la sûreté d'approvisionnement pour la chaufferie de la mairie, le renouvellement d'adhésion est confirmé.

### Sollicitations auprès de l'État, d'aides au titre des Dotations Des Territoires Ruraux

Trois dossiers déposés :

- Évolution des équipements informatiques à la mairie notamment pour faire face à la dématérialisation des actes d'urbanisme

- Travaux WC publics, salle de la Laiterie et parvis église, place de la Grâce Dieu

- Sécurisation déplacement piétons, rue de l'Aqueduc entre chemin des Buis et arrêt bus de la ferme

## ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS

### Dotation Biodiversité – Demande de révision des critères

La commune, alors que 75% de son territoire est couvert par Natura 2000, ce qui est exceptionnel, est exclue de la dotation biodiversité de l'État. La raison : effort fiscal demandé aux habitants insuffisant !!! Le conseil unanime demande la révision des critères d'attribution.

### Convention de vente - exploitation groupée ONF pour parcelle déperissant

Il s'agit d'une intervention sanitaire urgente, parcelle 29 au Bois des Épesses. 700 m<sup>3</sup> de sapins pectinés sont concernés. Le temps est révolu où les forêts communales apportaient de substantielles ressources budgétaires.

### Coupes sanitaires ou réglementaires d'arbres

Les problématiques d'intervention (notamment abattage des arbres) pour raisons de sécurité sont suivies avec beaucoup d'attention. En ce qui concerne des demandes de particuliers pour interventions justifiées sur arbres de propriétés communales débordant quelquefois sur leur propriété, le conseil souhaite une intervention préalable pédagogique sur le rôle de l'arbre. Le maire a redit que le droit de chaque propriétaire privé serait respecté.

## L'ÉCOLE ET LE PÉRISCOLAIRE

### Rythmes scolaires à la rentrée 2022

Le conseil a conclu le dossier. Les échanges entre le maire, l'adjointe et la Direction Départementale de l'Éducation Nationale ont été présentés. Le conseil unanime décide de maintenir les rythmes actuels (avec Temps Périscolaire le jeudi après-midi et classe le mercredi matin) prenant en compte l'avis majoritaire des parents : 56% pour le maintien de ces rythmes.

C'est lors de la préparation budgétaire que sera examinée une évolution des modalités financières.

#### ALSH 2022 (Ruches)

Concerne les enfants âgés de 4 à 12 ans.

Rappel des dates : Printemps 19 au 22 avril, Été 11 au 29 juillet et 22 au 26 août, Automne 24 au 28 octobre.

### **EN INTERCOMMUNALITÉ**

#### Coût définitif 2021 et estimation prévisionnelle 2022 des charges transférées à GBM

Les montants transmis par la Communauté Urbaine, identiques en 2021 et 2022 à savoir : versements par la commune de 28 823 euros en fonctionnement et 68 542 euros en investissement sont acceptés.

#### Grande Classic Cycliste GB Métropole Doubs

Cette manifestation de portée nationale, le vendredi 15 avril, verra la foule dans les montées de Montfaucon et au belvédère – arrivée... mais aussi devant les écrans de télé : 3 heures de direct sur la chaîne l'Équipe !

Les termes de la convention, à signer par le maire, sont acceptés.

#### Rapport de l'activité du service Eau-Assainissement de GBM

Remis à chaque élu(e) le rapport explicite et bien présenté a été adopté.

#### Rencontre entre les municipalités de Morre et de Montfaucon

Souhaitée par les deux maires, cette rencontre s'est tenue salle Marianne, rencontre faite de sérénité et de confiance réciproque. Plusieurs points ont été abordés : le projet de maison médicale porté par la commune de Morre, le SIVU-SAGES et la rénovation du stade de Gennes, la petite enfance et surtout l'espace commun du TROU AU LOUP et son avenir.

#### SIVU-SAGES : rénovation de la pelouse synthétique du stade intercommunal de Gennes

Hervé TOURNOUX, président du syndicat, a fait rapport d'étape sur ce projet important (supérieur à 550 000 €), la rencontre avec les maires des quatre communes qui ont donné aval au syndicat, le financement et les aides attendues et le calendrier.

### **ENVIRONNEMENT ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE – MOBILITÉS**

Un tour d'horizon des travaux du Comité Consultatif a été présenté par l'adjoint. Ses propositions de travail à venir sont acceptées.

### **AFFAIRE PATRIMONIALE ET CULTURELLE**

#### Aqueduc d'Arcier : Inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques

C'est par arrêté n°21970BAG du 22/10/2021 de M. Le Préfet du Doubs que cet arrêté important est intervenu.

Il est consultable en mairie, mais peut-être également fourni aux propriétaires de La Malate intéressés.

C'est un acte important dans la reconnaissance de notre patrimoine local.

#### Accueil chantier de jeunes « Du Club du Vieux Manoir »

Cet accueil en cours de réflexion depuis plusieurs mois est concrétisé pour les trois dernières semaines de juillet au Château.

Il se fera concomitamment avec le même chantier à Besançon-Citadelle et concerne des jeunes de toute la France de 14 à 18 ans. Bien sûr des jeunes de la commune pourront participer.

Une communication spécifique interviendra prochainement.

Dès à présent, voir le site internet : [www.clubvieux-manoir.fr](http://www.clubvieux-manoir.fr)

### **AFFAIRES D'URBANISME ET DE BÂTIMENTS**

#### Évolution de la salle d'accueil

La commune est dans l'attente du devis d'intervention de GBM en assistance en maîtrise d'ouvrage.

#### Urbanisation de service sur parcelle d'entrée de village, rue du Comté de Montbéliard

Consultation d'entreprises pour étude géologique en cours.

Engagement de négociations ultimes avec le propriétaire de l'impasse de Bouclans, riveraine de la parcelle, pour transfert de cette rue privée dans le domaine public.

#### Projet de deux cellules commerciales au 46, rue du Comté de Montbéliard

Les échanges avec de potentiels occupants se poursuivent. Néanmoins, une publicité a été lancée. De même, lancement de consultation d'entreprises pour suppression du muret-clôture. Le portail coulissant a été cédé pour 150 € à un concitoyen candidat.

#### Travaux d'équipements de bâtiments

Plusieurs travaux ont été décidés : installation d'un programmateur de chauffage au club-house du tennis, raccordement électrique des défibrillateurs à poser parvis église, salle d'accueil et salle L. Lumière.

### **CHIENS... DIVAGATIONS... DÉJECTIONS ...RAPPEL À L'ORDRE**

Les plaintes en mairie concernant la divagation de quelques chiens et les déjections canines ne diminuent pas !! Souvent transmises par des mères de famille avec enfants, mais aussi les aîné(e)s.

En ce qui concerne la divagation, les services techniques viennent d'être dotés d'un lecteur de puce. Les propriétaires seront facilement identifiés... ET ALORS !

Dès réception-installation prochaine des distributeurs de sacs-gants pour déjections, rappel formel sera là encore fait... ET PUIS !

« Bien vivre ensemble », c'est aussi et surtout faire preuve de civisme.

Pierre CONTOZ, Maire

## QUELQUES CONCLUSIONS OU ENSEIGNEMENTS SUR LE QUESTIONNAIRE ADRESSÉ AUX SENIORS POUR CONDUIRE UNE POLITIQUE MUNICIPALE ENVERS ELLES ET EUX

**RAPPEL** : Ce questionnaire élaboré avec le Centre Intercommunal des CCAS, était le fruit du travail assidu des membres de la Commission « Bien Vivre, Bien Vieillir Ensemble ».

Le conseil municipal l'avait validé et décidé de sa distribution le 9 février 2021.

Il était destiné aux plus de 70 ans de la commune.

**Retours** : Sur les 262 questionnaires distribués, 130 ont été retournés en mairie, soit un taux intéressant de 49,62%, majoritairement par des personnes âgées de 70 à 79 ans.

**Habitat** : Aucune surprise, 89% sont propriétaires de leur maison ou appartement (2 cités).

73% connaissent la Maison Âges et Vie, et 61% les Maisons Intergénérationnelles.

Souhaits à terme : 26% emménageraient dans un appartement, 22 % dans une résidence privée avec service, et même 29% dans une résidence privée POUR AÎNE(E)S.

Bien sûr EPHAD, Maisons Intergénérationnelles sont cités (quelques pourcentages).

**Transports et Mobilités** : Pas de surprise, les transports à voiture sont cités en grande majorité... 88% disent utiliser la voiture chaque semaine... et les transports en commun très peu (quelques pourcentages seulement). 28% disent faire appel au covoiturage familial ou de voisinage.

Il est à noter que 93% des réponses ne renseignent pas le thème « Transports en commun » !!!

Les déplacements à pied au sein du village sont fréquents : 19% tous les jours, 26% plusieurs fois par semaine.

**Sur les déplacements à pied dans le village, trois difficultés sont citées** : 32% citent des rues avec mauvais état de trottoirs ou l'absence de ceux-ci, 31% soulignent le manque de bancs... et 25% dénoncent les haies des riverains qui gênent les déplacements sécurisés.

**Espaces extérieurs et bâtiments** : 79% n'ont pas renseigné cette rubrique.

Mais les difficultés d'accès à l'église, le besoin de tontes régulières et non pas tardives, les souhaits d'un village propre sont cités.

Si des difficultés d'accès aux commerces figurent dans les remarques, celles-ci sont relativisées par la topographie du village.

**Communications locales et informations** : 80% citent Montfaucon Infos comme source principale !! 40% le téléphone, 29% la presse locale écrite ou télévisuelle, 25% Internet... 19% le bouche à oreilles...

**Participation sociale** : 70% ont répondu... ne pas participer à la vie sociale du village !!!

Néanmoins 25% disent s'engager en tant que bénévoles (tenue de scrutins, distributions, trails, festival..) ou sont adhérents d'associations.

Les problèmes de santé ou/et handicaps sont cités à 52% pour expliquer cette absence de vie sociale... et 25%... par manque de disponibilité.

**Loisirs et activités** : 9% fréquentent et sont satisfaits de la bibliothèque municipale, 59% disent ne pas la fréquenter et 32% ne répondent pas sur le sujet.

12% sont satisfaits de l'offre sportive (gym, marche nordique,...) et 3% sont insatisfaits. 52% disent ne pas participer !!

8% se disent satisfaits du Club des Retraités, mais 92% disent ne pas participer ou ne répondent pas !!

11% sont satisfaits des activités proposées par les autres associations du village.

Nos sentiers de randonnées sont plébiscités par 57% des réponses au questionnaire.

Des demandes ponctuelles sont formulées : cours informatique, remise à niveau code de la route, sorties culturelles organisées, ateliers mémoires, ateliers prévention de chute, langues étrangères...

La majorité des répondants se disent prêts à consacrer 50 à 100€ /an à ces activités

**Santé et service** : 66% disent être bien informés sur les services de santé à Montfaucon (cf le tissu de praticiens au village...), 21% sur les aides à domicile et 20% sur les services sociaux.

Liés bien sûr aux états de santé... 57% disent faire appel aux services de santé !!! 16% ont recours aux services d'aides à domicile et... 99% ne font jamais appel aux services sociaux !!!

**Bien être et sécurité** : 52% se sentent très bien au village, 30% plutôt bien... et 2% pas bien (peut-être « les états de santé »).

92% des personnes se considèrent en sécurité à domicile, 91% de même quand elles se déplacent dans le village.

9% dénoncent des nuisances liées aux chiens (divagations – déjections – aboiements...)

6% souhaitent des conseils liés au logement ...et AU VIEILLISSEMENT !!!

Les questionnaires remplis sont complétés par des remarques pertinentes... des propositions intéressantes et mêmes rigolotes.

**SUITES À DONNER :**  
À partir de cette analyse,  
la Commission municipale et le CCAS  
vont faire des propositions d'actions  
lors d'un prochain conseil municipal.

La synthèse complète des réponses peut être adressée à chacune et chacun sur simple demande en mairie par tél 03 81 81 45 71 ou mail [mairie@montfaucon25.fr](mailto:mairie@montfaucon25.fr)

# LA VIGNE, UN PASSÉ OUBLIÉ !

Depuis plusieurs parutions, nous évoquons le patrimoine de Montfaucon. Il y a, en la matière, beaucoup à dire, à souligner, à faire ressurgir pour notre connaissance. Certains pourraient s'accorder à dire que le passé est fait pour passer, ça n'est pas notre avis. Pour cela il y a des écrits, des textes parfaitement conservés. Il y a aussi, et pour ce qui nous concerne, un historien, René LOCATELLI. L'homme ne pose jamais la plume, il recherche, exhume des trésors des archives tout ce qui nous concerne, notre patrimoine.

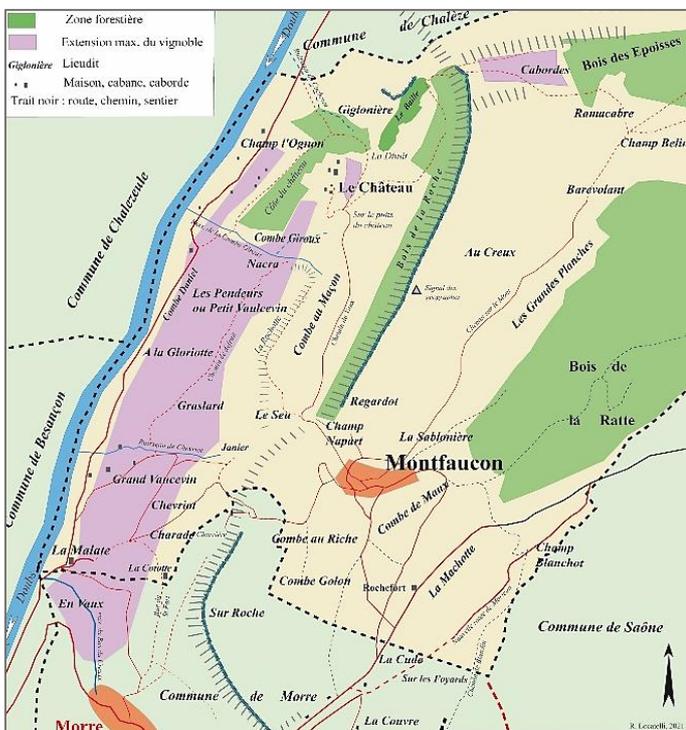
## LA VIGNE À MONTFAUCON

Certes, ce sujet en terme d'importance rurale est conséquent, tant les recherches de l'historien sont fouillées. Notre parution ne nous permettra pas de tout détailler.

### OÙ SE TROUVAIT LE VIGNOBLE ?

Le versant de La Malate, jusqu'aux contreforts du château, était l'emplacement idéal choisi par les habitants de Montfaucon mais aussi par les Bisontins, en raison de la nature des sols. Sur ce dernier point, l'histoire indique une forte impulsion des Bisontins, ils sont de Batant pour la plupart (les Bousbots) désireux d'agrandir les surfaces viticoles de Besançon. Le nombre de parcelles de Montfaucon et Morre est de 144, pour une superficie de 2 020 ares.

À son maximum de surfaces exploitables les secteurs couverts par la vigne sont : Grand Vauzevin, La Gloriole, Chevriot, Cotote, Charade, Janier, Gralard, Nacra, les Pandeurs, Petit Vauzevin, Combe Daniel, Champ Lognon, Combe Girod.



Carte René LOCATELLI - État du vignoble en 1834 (en violet)

Les Seigneurs de Montfaucon ne sont pas en reste, ils ont eu aussi leurs parcelles de vignes (Chevriot, sous le château) qu'ils donnent à ferme contre une part de la récolte. Les caves étaient nombreuses au castel pour stocker les récoltes (certaines sont encore visibles).

Évoquer les vignes c'est aussi évoquer les cabordes, petites cabanes généralement en pierre permettant aux vignerons d'y trouver refuge en cas de mauvais temps, d'y déposer les outils de la vigne. C'était un point de guet, de surveillance pour les propriétaires. En 1771, 11 cabordes appartenant à des vignerons bisontins longent le Doubs.



## LES CÉPAGES de VIGNE de MONTFAUCON

Les plus recherchés :

- Pour les vins blancs : chasselat, savagnin.
- Pour les vins rouges : pouslard, pinot noir, grappennans, brazin.

Les mauvais plants (parfois interdits par les autorités)

- Le gamay : rouge médiocre.
- Le gauche : rouge médiocre.
- Le melon : blanc médiocre.

Ces 3 cépages étaient malgré tout de bon rendement.

## LA QUALITÉ SELON Louis GOLLUT en 1502 (Extraits)

*Les vins rouges sont souvent trouvé meilleurs qu'ils ne le sont au Duché de Bourgogne, mais les clairés (rosés) sont au Duché plus furieux et forts que les nôtres, si vous exceptez ceux le mont Chatin de Jouhe, le gardion de Vesoul, et quelques-uns de Poligny, Besançon, Dole. Qui ne se laissent pas facilement vaincre... Mais les vins blancs, ceux d'Arbois, Château Chalon, Lislen Besançon ne se laissent pas égaler. Les vins gros (ordinaires) sont très bons par tout le pays, mais Besançon, Gy, Vesoul, Salins, Poligny Jouhe Sampans emportent le prix...*

## DES INTERDICTIONS ET UNE SURVEILLANCE

Arrêté du maire le 31 août 1874. Police des vignes :

**Art. 1** Il est interdit d'entrer dans les vignes à partir du 1<sup>er</sup> septembre jusqu'au moment des vendanges ainsi que de fréquenter les sentiers de traverses.

**Art 2** Il est défendu de glaner après les vendanges dans les vignes récoltées avant le 1<sup>er</sup> novembre.

**Art 3** Il est, à l'effet de la conservation du raisin, nommé une escouade de gardes vignes ayant pour brigadier M. Jeannot Jean-François.

**Art 4** Les dits gardes vignes forment des patrouilles de nuit comme de jour et viendront chaque soir prendre les ordres du brigadier.

**Gardes vignes :** MM Michel Ernest, Jolibois Lucien, Fallenot Céleste, Michel Pierre-Etienne, Michel Jean-Baptiste, Belgy Octave, Chatelin Octave Thirode Jean-Pierre, Frère Claude, Belgy Jean-Baptiste, Maillot Ernest, Michel le vieux.

## LA MORT DU VIGNOBLE DE MONTFAUCON

Dans certaines régions, la vigne survécut à la crise du phylloxera. La pratique du cépage indigène sur plan américain permettant de reconstituer le vignoble en 20 ans. Mais nombre de vignes du Nord, de l'Est de la France ne furent pas reconstituées, c'est le cas à Montfaucon qui amorça un déclin inexorable avant de disparaître complètement. L'abandon de cette culture laissera place à une végétation arbustive.

Les parcelles de vignes n'apparaissent plus sur les cartes postales dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle, du moins les pentes des vallons montrent encore des espaces dénudés correspondant à leur ancien emplacement.

Jacques TONNERRE

Sur la base des écrits et recherches de René LOCATELLI

# FCMMGV : DES PROJETS POUR 2022

Les responsables administratifs et sportifs ne sont pas restés inactifs durant la trêve hivernale et de beaux projets vont animer cette année 2022 qui sera "une année anniversaire" pour notre club puisque le FCMMGV fêtera ses 50 ans d'existence!



Les dates sont déjà fixées, ce sera les **24, 25 et 26 juin** à Montfaucon.

Un très beau programme, digne d'un "cinquantenaire" et des créateurs du club (Mado et Jacky ROZET, Jean CHABOD et Robert GASTEL) est en cours de préparation; il sera dévoilé très prochainement.

Nous faisons déjà appel "aux anciennes gloires" et à toutes celles et ceux qui voudront souffler avec nous nos 50 bougies !

D'autres animations très importantes vont ponctuer également cette année 2022 avec notre traditionnel Trail Solidaire de Montfaucon qui aura lieu le 1<sup>er</sup> mai et le Festival EBULLISON les 2 et 3 septembre.



Une TOMBOLA PANIER GARNI est en cours, nous rappelons aux vendeurs de cartes que la date limite pour les rapporter est le 11 février 2022.

Au niveau sportif, certaines catégories ont déjà repris le chemin des entraînements depuis le mois de janvier (U11, U13, U15, U17 et seniors).

Les autres reprendront ce mois-ci, hors les plus petits (U7), qui ne s'entraîneront qu'à partir du 5 mars. Des matchs amicaux ont déjà eu lieu en janvier, notamment chez les seniors, et d'autres suivront ce mois-ci avant le retour du championnat et des matchs de coupe.



Mais ça ne s'arrête pas là puisque deux stages de foot pour les garçons et filles né(e)s de 2007 à 2015 sont déjà au programme du premier semestre.

Le premier aura lieu du 14 au 18 février (les inscriptions sont ouvertes) et le second du 25 au 29 avril.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site du club : <https://fcmmgv.footeo.com/> ou sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/fcmmgv/>

Les membres du FCMMGV

# LES COUPES SANITAIRES

La commune se doit d'assurer le confort et la sécurité de chacun, sur tout son territoire.

Ces dernières années de sécheresse et de maladies (sur les frênes, Chalarose depuis 2009/2010, sur les hêtres... ces dernières années) ont durement touché notre forêt et nos arbres en bords de voiries, sur les sentiers de randonnée, au sein d'espaces communaux et/ou jouxtant des propriétés privées.

Nous devons être attentifs à ces arbres fragiles. Certains symptômes nous permettent au mieux de pouvoir sécuriser les lieux.

Pour les feuillus, lorsqu'un arbre ne feuille pas abondamment au printemps, ce sont les prémices d'une fragilité, d'une fatigue, d'un stress hydrique. Puis, apparaîtront des champignons (chancres, polypores) qui, en général, seront fatals et un dépérissement général apparaîtra.

Pour les conifères, les aiguilles jauniront puis bruniront, l'arbre ne sera plus alimenté. Il s'affaiblira et, si rien n'est fait, au premier coup de vent, il tombera.

Ces abattages nécessaires s'appellent également des coupes sanitaires. Les troncs sont malsains, tachés, marbrés mais encore utilisables pour le bois-énergie.



Ces mesures sont toujours prises dans un souci de sécurisation de la voie publique et quasiment chaque semaine le long des sentiers. La vigilance est aussi de règle en matière d'incendies si nous venions à subir, à nouveau, une sécheresse sévère.

Tout un chacun a pu constater les lourds chantiers (presque traumatisants) en forêts communales de la Ratte et des Épesses.

D'autres interventions sont nécessaires sur des arbres isolés ou groupés dans le tissu urbanisé, arbres menaçants du fait de leur très mauvais état sanitaire.

La rue de l'Aqueduc, entre le n°54 et le chemin des Buis, est concerné. Les propriétaires de la forêt qui borde vont être mis en demeure pour intervention.

Des arbres communaux ne respectent pas les limites des propriétés.

Le conseil municipal souhaite que nos habitants prennent réellement en compte le rôle de l'arbre avant d'exiger des interventions réglementaires en limite de ces propriétés.

Marie-Louise LAITHIER, conseillère municipale

# INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

2022 est une année de refonte électorale.

Fin mars, chaque électeur va recevoir une nouvelle carte électorale à son domicile.

## Vous êtes déjà inscrits sur les listes électorales communales :

C'est le moment de vérifier que votre adresse actuelle correspond bien à celle qui est renseignée sur le fichier électoral. Si vous avez déménagé depuis 2017 (date de la dernière refonte électorale), assurez-vous que le changement a bien été pris en compte.

Dans le cas contraire, il vous faudra présenter un justificatif de domicile de moins de 3 mois, avec la nouvelle adresse.

## Vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales communales :

Vous avez jusqu'au **vendredi 4 mars 2022** pour faire la démarche en mairie et jusqu'au **mercredi 2 mars 2022** pour le faire en ligne grâce au téléservice disponible sur : [service-public.fr](http://service-public.fr)

Vous devez fournir les documents suivants :

- le formulaire de demande d'inscription (Cerfa n°12669\*02),
- un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport) en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans,
- un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (facture EDF ou eau, loyer, avis d'imposition,...).

## RELAXATION - MASSAGE ASSIS

**Vendredi 4 mars 2022**

**Salle Courbet de 9h-12h et 14h-17h**

La première expérimentation à Montfaucon en juin 2021 a rencontré un vif succès.

Fort de ce succès et de l'intérêt de cette pratique, Cyril VISNEUX reconduit cette action à Montfaucon en faveur des villageois de plus de 60 ans.

Cette action est soutenue par la commune et le comité consultatif « Bien Vivre Bien Vieillir » à Montfaucon.

La séance est gratuite pour les plus de 60 ans grâce au soutien financier de la conférence des financeurs du Doubs et du CCAS de Montfaucon.



**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS AUPRÈS DE CYRIL  
AU 06.33.23.21.95**

**N'HÉSITEZ PAS À LE CONTACTER  
POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS**

## CENTRE AÉRÉ (RUCHE) COMMUNAL du mardi 19 au vendredi 22 avril 2022 Pour les enfants de 4 à 12 ans

Le centre accueillera au maximum 40 enfants de 4 ans (niveau moyenne section) à 12 ans, soit à la journée (8h30 - 18h00), soit à la demi-journée (13h30 - 18h00).

Les mesures sanitaires seront appliquées conformément aux prescriptions en cours à cette période.

### Les modalités d'inscription évoluent :

Selon le cas, inscriptions en ligne possible dès maintenant ou dossier à télécharger à partir du mercredi 30 mars sur le site : [https://portail.berger-levrault.fr/Mairie\\_Montfaucon25660/accueil](https://portail.berger-levrault.fr/Mairie_Montfaucon25660/accueil)

### Pour les enfants scolarisés à Montfaucon et leurs frères/ sœurs collégiens :

- ⇒ Inscription en ligne depuis le planning des activités accessible dans l'espace famille sur le site.
- ⇒ **Pour les frères et sœurs collégiens**, il faudra au préalable demander à ajouter le (ou les) enfant(s) avant d'accéder au planning et dossier des enfants concernés.

### Pour les enfants non scolarisés à Montfaucon :

- ⇒ À partir du mercredi 30 mars, le dossier d'inscription sera disponible en mairie ou à télécharger sur le site.



**Pour tous, dès le vendredi 30 mars**, sur le site (vignette « ruche de printemps ») accès aux modalités d'accueil, tarifs, programme d'activités et règlement intérieur.

Ces éléments peuvent vous être envoyés par courriel si vous en faites la demande à : [accueildeloisirs@montfaucon25.fr](mailto:accueildeloisirs@montfaucon25.fr)

**Mercredi 13 avril : clôture des inscriptions.**

**Lundi 18 avril, lundi de Pâques :**  
**Pas de centre de loisirs !**

**Nous vous rappelons que l'inscription préalable est obligatoire :**

Un enfant non inscrit, ou dont le dossier est incomplet le jour de l'ouverture, ne pourra pas fréquenter le centre.

## UNE PELOUSE PLUS ÉCOLOGIQUE POUR LE STADE DE GENNES

C'est une étape attendue et un plaisir partagé par l'équipe dirigeante et les joueurs du FC MONTFAUCON, MORRE, GENNES, LA VÈZE ; l'étude de faisabilité pour le remplacement de la pelouse synthétique du stade de GENNES a été validée le 19 janvier 2022 par le conseil syndical et les maires de nos quatre communes.

Le complexe sportif, inauguré en septembre 2007, était le premier en son genre sur le plateau. La pelouse synthétique, dite de nouvelle génération, est remplie de granulats caoutchouc issu du recyclage de pneumatique.



Ce type de remplissage sera proscrit dans la future réglementation européenne 2026. Notre syndicat a résolument exclu ce type de produit en privilégiant un remplissage par une matière végétale ou minérale plutôt que pétrolifère. Les solutions proposées sont : remplissage du gazon par sable ou par liège.

Le montant des travaux est estimé à 540 000 €TTC. Important, les contributions communales ne devraient pas évoluer du fait des aides envisagées.

Le planning prévisionnel devrait permettre une réalisation au cours du deuxième semestre 2022.

Hervé TOURNOUX, Président du SIVU SAGES

## SYMPAS CES CHOCOLATS ! MERCİ AU CONSEIL MUNICIPAL



C'est le message quasi unanime reçu par les conseillers et conseillères municipaux(ales) lors de la remise, aux plus de 70 ans, du ballotin de chocolats accompagné d'un marque page patrimonial.

Nombreux messages en ce sens reçus également en mairie par courriel ou par petites cartes.

La taille du ballotin était modeste mais toutes et tous (enfin presque !) avaient compris que c'était un geste disant : « **on ne vous oublie pas !** »

Avec le conseil municipal, nombreuses et nombreux disent : « **VIVEMENT QU'ON SE RETROUVE !** »

## AVALFORT très présent en 2021

Nous avons eu le plaisir de souvent vous rencontrer. Nous avons honoré la convention nous liant à votre village et à l'ONF. Nous avons amélioré la mise en valeur de votre patrimoine. Regardons ce bilan.

Sollicités 65 fois sur votre territoire, nous avons assisté à des réunions, participé à des activités ou organisé des animations.

Ainsi, nous avons rencontré 624 personnes dont la moitié habitant votre village. Nous avons répondu présent à l'invitation de toutes les réunions. 9 fois nous avons fait visiter vos ouvrages et 23 fois, pendant nos séances de travaux surtout aux Épesses et aux Rattes.

Nous avons organisé 5 randonnées depuis le belvédère. Nous étions très présents au trail des forts, à votre trail, à X'Périence. Nous nous sommes rencontrés au forum des associations ou au passage de la via Francigena. Nous avons pu présenter l'exposition « 14/18 Regard Comtois » et y rencontrer la classe de madame Vincent. Avec Grand Besançon, nous avons étudié un nouveau tracé du sentier du fort et des batteries ; il part désormais du parking du stade.

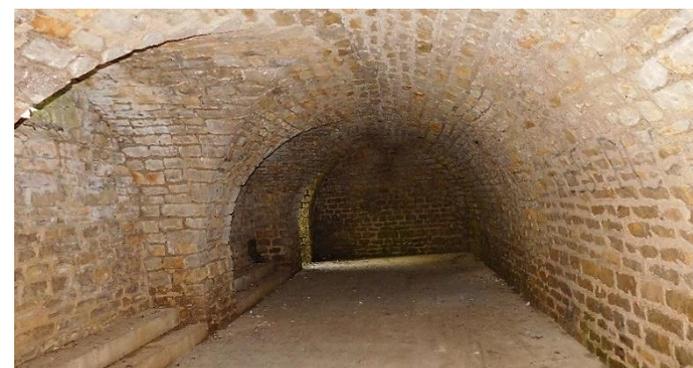
Nous étudions la possibilité de restaurer le poste optique, sa façade ayant disparu et les arbres la recouvrant ; ce site est unique et mérite une renaissance.

Bien entendu, nous avons organisé l'entretien des ouvrages et amélioré leur présentation, totalisant 546 heures de travail. Nous avons coupé une trentaine d'arbres marqués ou déracinés (environ 16 stères). Nous avons été aidés par les éclaireurs des 7 collines pendant leurs bivouacs et par un bénévole.

Vous pouvez venir nous aider ; d'ailleurs nous aurons besoin de vous pour éclaircir le poste optique.



Entrée de la batterie des Épesses



Intérieur de l'abri défensif de la batterie des Rattes

À bientôt, bonne année, que vos projets se réalisent !

Pascal DUCROS, Président d'AVALFORT

# CONVENTIONS COMMUNALES AVALFORT et le CHÂTEAU

Depuis les précédents mandats, et afin d'accompagner deux associations agissant, l'une pour les fortifications militaires, l'autre pour le célèbre château de Montfaucon, une convention a été renouvelée pour la période 2021 à 2027.

La signature a eu lieu le 26 janvier dernier en mairie avec les Présidents Pascal DUCROS pour Avalfort, Uyen N'GUYEN pour le château, le Maire, l'Adjoint au patrimoine.



Par cet acte très officiel, le chemin est ainsi posé pour que les multiples chantiers en faveur du patrimoine, se fassent dans les meilleures conditions, tant pour la commune que pour les associations et les membres.

Si une note est à souligner, indépendamment des accords liés par un document, c'est celui de la mise en valeur d'un patrimoine cher aux habitants du village, et pas que. Le travail des bénévoles de l'association le Château de Montfaucon a depuis des décennies tout fait pour donner envie aux gens des villes de venir s'oxygéner au Castel, les beaux jours de retour.

Pour les adeptes d'un passé militaire, là aussi rien n'est oublié pour faire découvrir ce qu'aura été, il y a près de 150 ans, les lieux de vie de nos soldats de l'époque.

JT

## AGENDA DU MOIS

- **mercredi 9 février** Associations des familles  
De 14h à 15h, salle Courbet, initiation au jonglage (adultes)
- **mercredi 9 février** École de musique du plateau  
À Gennes, salle polyvalente, à 20h30, assemblée générale
- **jeudi 10 février** Ludothèque – La Toupie  
De 9h à 12h, salle Courbet
- **dimanche 13 février** FCMMGV  
Les seniors 2 reçoivent Roche/Novillars
- **du lundi 14 au vendredi 18 février** FCMMGV  
Stage de foot au stade de Gennes
- **jeudi 17 février** Ludothèque – La Toupie  
De 9h à 12h, salle Courbet
- **samedi 26 février** FCMMGV  
Les seniors 2 se déplacent aux Fonges
- **dimanche 27 février** FCMMGV  
Les seniors 1 reçoivent Champagne

## INFOS DIVERSES

### DONS DU SANG - RECTIFICATIF

Les dates communiquées dans Montfaucon Infos de janvier sont erronées. Elles concernaient le centre de prélèvement de Bouclans.

Les dates à retenir pour Saône - Espace du marais, rue du Lac - sont :

Lundis 28 février, 2 mai, 4 juillet, 29 août, 31 octobre et 26 décembre 2022.

### CONCERT LES ALIZÉS

Cycle de musique baroque avec Les Alizés :  
Clémence Comte, flûtes, et Julien Wolfs, clavecin

*J.S. Bach, l'éternel*  
Pièces pour flûte et clavecin  
du grand maître de Leipzig

**DIMANCHE 6 FEVRIER 2022 - 17H**

Chapelle du Centre diocésain - 20 rue Mégevand - Besançon

TARIFS : 12€ Plein / 8€ Réduit (abonnés, scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi et Pass comtois) / 5€ Carte avantages jeunes

## ÉTAT CIVIL

### DÉCÈS

18/01 : Raymond FALLOUEY, 85 ans

## INFORMATIONS MAIRIE

### Ouverture du secrétariat de mairie :

Du lundi au vendredi de 10 h 30 à 12 h  
Le mercredi soir de 18 h à 19 h  
Le samedi matin de 9 h à 12 h

**Allo « Mairie urgence » : 06.08.80.41.87**

Téléphone : 03.81.81.45.71

Courriel : [mairie@montfaucon25.fr](mailto:mairie@montfaucon25.fr)

Site : [www.montfaucon25.fr](http://www.montfaucon25.fr)

### Montfaucon Infos



Directeur de publication : P. Contoz  
Responsable de rédaction : J. Tonnerre  
Équipe de rédaction : J. Tonnerre, S. Brendel  
Membres extérieurs : Ch. Midali, J-C Queuche  
Crédit photos : P. Contoz, J-C Queuche, F. Seuret, J. Tonnerre

Imprimé et diffusé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Soutenu par le département du Doubs,  
Grand Besançon Métropole et la commune :

## UN ÉVÈNEMENT SPORTIF NATIONAL À MONTFAUCON

= *classie* =  
GRAND BESANÇON  
DOUBS

LE VENDREDI 15 AVRIL

### DOUBLE ASCENSION DE LA MALATE ET ARRIVÉE AU BELVÉDÈRE !

Cette année, c'est à MONTFAUCON que le vainqueur de la CLASSIC GRAND BESANÇON DOUBS sera célébré, après deux ascensions de la terrible côte de La Malate.

Auparavant, les coureurs partis du centre de Ville de Besançon, auront sillonné les routes du Grand Besançon Métropole et du Département du Doubs.

Le parcours de plus de 170 km verra un homme fort s'imposer au belvédère à 617 m d'altitude.

On a hâte de voir ça ! Dans trois mois, le peloton professionnel a rendez-vous pour une grande explication sur les pentes de La Malate dans le final de la **Classic Grand Besançon Doubs**, le deuxième passage menant à l'arrivée tracée en direction du relais de télévision qui domine la vallée du Doubs.

Entre La Malate et Montfaucon, il y a deux kilomètres dont plus de la moitié avec une pente à plus de 10 % et des passages à 20 %. Dans une montée en lacets, il faudra prévoir les bons développements.

La bagarre dans le peloton commencera même bien avant puisque les prétendants à la victoire devront absolument aborder l'ascension dans les premières positions sous peine de voir leurs chances s'envoler.

Avec un départ de Besançon sur l'esplanade des droits de l'homme permettant de mettre en avant le cœur de ville et d'avoir beaucoup de monde.

Après quelques kilomètres neutralisés le long du Doubs, le départ réel sera donné à Thise et la première difficulté sera la côte entre Amagney et Marchaux.

Voilà qui devrait permettre aux premiers attaquants de prendre le large.

C'est alors que la partie finale interviendra avec une descente sur Besançon pour foncer vers La Malate et se mettre sur le petit plateau.

Au sommet, après un petit tour par Saône et Mamirolle, nouveau plongeon vers le Doubs pour une deuxième montée de La Malate... avec l'arrivée au belvédère.



On a appris avec plaisir la présence de Thibaut PINOT

Il est trop tôt pour avoir des certitudes sur le reste du plateau mais toutes les principales équipes françaises seront là : AG2R, CITROEN, COFIDIS, LOTTO, FDJ... la côte de La Malate, elle, sera bien là !



S'il est au départ, Clément BERTHET évoluera à domicile

**Rendez-vous le vendredi 15 avril  
au bord des routes et  
sur la chaîne L'ÉQUIPE**

**Un grand écran sera installé  
sur le parking de la salle d'accueil.**

À Montfaucon, les coureurs emprunteront La Malate puis les rues de la Comtesse Henriette, du Château, le chemin des Granges, les rues de la vue des Alpes, du Belvédère, du Comté de Montbéliard et de la Pérouse.



Toutes les précisions sur le site de l'organisation sur :  
<https://www.classicgrandbesancondoubs.com>